

La Communauté de Communes du Grand Langres

Recrute par voie contractuelle UN(E) ANIMATEUR(TRICE) PERISCOLAIRE

Poste à pourvoir le 02 septembre 2024

L'animateur est placé sous la responsabilité du Directeur de l'accueil périscolaire. Ses missions principales sont d'assurer l'accueil des enfants en dehors du temps scolaire et sur le temps de la pause méridienne, d'animer et d'assurer leur sécurité affective et physique.

Missions:

- Accueillir les enfants en dehors du temps scolaire
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité
- Assurer le dialogue et l'accueil des familles
- Contribuer à l'animation de l'accueil périscolaire
- Assurer le service et l'accompagnement des enfants pendant les repas.

Profil:

- Le BAFA ou le CAP petite enfance serait un plus mais les candidats non diplômés sont acceptés
- Débutant accepté
- Permis B nécessaire en raison de possibles déplacements sur différents sites d la Communauté de Communes
- Ponctualité exigée, discrétion professionnelle, capacité d'adaptation
- Savoir travailler en équipe et être solidaire des décisions prises
- Joueur, dynamique, motivé, tolérant, sens de l'écoute

Conditions de recrutement:

- Contrat du 02 septembre 2024 au 31 août 2025
- Plusieurs postes à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 7h00 avec la possibilité d'effectuer des heures complémentaires sont à pourvoir
- Affectation secteur Val de Meuse, Langres ou Rolampont

Renseignements auprès du Service RH ou au Pôle Enfance & Jeunesse (03.25.84.35.70) - rh@langres.fr)

Adressez votre candidature lettre de motivation et CV détaillé par mail avant le 02 août 2024 au service RH de la Communauté de Communes du Grand Langres rh@Langres.fr